

Centralisation du matériel de lutte contre les dangers naturels

Dans le cadre de la réalisation des plans d'alarme et intervention pour les communes jurassiennes, il en ressort très régulièrement que du matériel supplémentaire de lutte contre les inondations est nécessaire, les SIS étant dépourvus de moyens suffisants pour faire face aux problématiques rencontrées.

Ce matériel parfois très coûteux est acheté par les SIS via les communes. Il peut rester sans utilisation ou entretien pendant des années. Il serait judicieux que des solutions modernes et similaires à celles qui sont déjà en œuvre dans d'autres cantons soient mises en place.

Dans le but de rationaliser, il pourrait être envisagé des achats globaux par une seule entité cantonale, une centralisation des moyens et une redistribution selon les besoins réels sur la base de risques pondérés tel que cela se fait dans le Canton de Vaud par exemple.


Les questions au Gouvernement sont les suivantes :

1. La réforme des sapeurs-pompiers au niveau cantonal (pompiers 2020) ne tient pas compte des aspects liés aux dangers naturels. Ne serait-il pas envisageable d'intégrer cet aspect dans la réorganisation en cours ?
2. Une centralisation des moyens sur les 2 sites des Centres de Renfort Incendie et Secours (Ajoie et Vallée de Delémont) ne serait-elle pas une solution envisageable afin d'équiper le canton du matériel nécessaire à la lutte contre les inondations ? Le canton ne pourrait-il pas s'inspirer des exemples de containers type « berce » existants en Suisse (BL+BS, VD, containers de l'assurance « Mobilière ») ?

3. Une utilisation des camions berces des Centres de Renfort, qui sont actuellement largement sous utilisés, ne pourrait-elle pas être envisagée en les équipant avec un module dangers naturels ?
4. Une révision de la loi actuelle sur le service de défense contre l'incendie et de secours (RS875.1), impératif dans le cadre de la réforme pompiers 2020, ne devrait-elle pas y intégrer directement cette problématique, en attribuant les compétences du stockage et gestion du matériel de lutte par les Centres de Renfort ?

Delémont, le 4 mars 2020

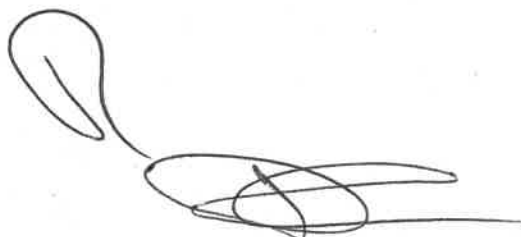
Pour le **PCSI-JURA**


Géraldine Beuchat



Gigandet G







meunier G